



COMITE SYNDICAL DU 21 MARS 2023 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Saint-Hilaire-Petitville*)

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

DÉLIBÉRATION

CS 2023/43 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et compte – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire – Laboratoire d'idées et d'initiatives citoyennes

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 21 mars 2023 à Carentan-les-Maraix (Saint-Hilaire-Petitville), sous la vice-présidence de Patrick THOMINES.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 13 mars 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Marianne **ROZET**, Pierre **VOGT** (*pourvoir d'Antoine JEAN*)

Pour les conseillers départementaux

Benoît **FIDELIN**, Maryse **LE GOFF** (*pourvoirs de Christelle CASTELEIN et Martine LEMOINE*), Thierry **LETOUZÉ**, Hervé **MARIE** (*pourvoir de Jean MORIN*), Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Maraix), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Maraix), Yves **HUET** (Gonfreville), Sylvain **LEREDDE** (Rampan), Joël **LERECULEY** (Graignes-Mesnil Angot), Jocelyne **LEVASSEUR** (Fresville), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Maraix), Aurélien **MARION** (Apeville), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – *pourvoir de Christophe FOSSEY*), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle – *pourvoir de Stéphanie MAUBÉ*), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche), Jean-Louis **HARDY** (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique **FERREIRA**, Antoine **JEAN**, Valérie **LAISNEY**, Vanessa **LANCELOT**, Sylvain **LETOUZE**, Pascal **MARIE**, Florence **MAZIER**, Cédic **NOUVELOT**

Pour les conseillers départementaux

Christèle **CASTELEIN**, Patricia **GADY-DUQUESNE**, Martine **LEMOINE**, Françoise **LEROSSIGNOL** (*démission*), Jean **MORIN**

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez - démission), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Olivier **MADELAINÉ** (Grandcamp-Maisy), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Jean-Luc **LEGER** (Président du CESER Normandie), Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche), Antoine **AUBRY** (Président du Syndicat de la Vire)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 31 membres + 6 pouvoirs

Soit un quorum de 37 membres sur 58

CS 2023/43 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et compte – Priorité 4 – Sensibiliser et responsabiliser tous les publics au territoire – Laboratoire d'idées et d'initiatives citoyennes

Code budgétaire PAP : P3410_LABOPARC

Les Parcs naturels régionaux ont « vocation à être des territoires d'expérimentation locale pour l'innovation au service du développement durable des territoires ruraux ». Le Parc occupe pleinement ce rôle depuis sa création, ayant expérimenté et innové notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des mobilités, du bâti en terre et de la rénovation accompagnée, de l'urbanisme, ou encore de la plantation de haies et de l'agroforesterie. La poursuite de cette dynamique est indispensable pour construire une société plus résiliente et plus solidaire, dans un contexte de changement global, en premier lieu climatique et environnemental.

Les expérimentations menées dans ces domaines ont été réalisées dans le cadre de politiques thématiques du Parc, sans approche systémique de la participation des publics auxquels elles s'adressaient. Il s'agit ici de passer de l'implication spécifique et localisée de certaines catégories d'acteurs, dans le cadre de politiques spécifiques du Parc, à une action systématique et transversale, en questionnant de manière récurrente la prise en compte des usagers et acteurs du territoire dans la mise en place des politiques et des actions du Parc.

Les acteurs et les habitants du territoire seront intégrés aux processus d'expérimentation, afin de concevoir des nouvelles solutions répondant à une diversité de besoins et d'usages. Le Parc s'appuiera sur les compétences de son équipe et l'implication des habitants pour créer des lieux de réflexion et d'initiatives innovantes en faveur de la transition, à la Maison du Parc ou « hors les murs », sur les différentes thématiques qu'il porte dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte : littoral, agriculture, zone humides, biodiversité, sobriété...

La Maison du Parc sera intégrée au projet afin de devenir un véritable « Labo Parc », apte à recevoir les groupes de réflexion et les formations dans un cadre adapté. Une salle sera aménagée pour être utilisée en « salle de créativité » avec du mobilier, des outils informatiques et de vidéoprojection adaptés.

Afin d'engager cette démarche, et de lancer le laboratoire pour les Envolées de mai 2024, plusieurs étapes seront mises en place, entre février 2023 et décembre 2024, en prenant appui sur un premier groupe « Littoral et Changement climatique » :

- état des lieux du territoire (structures, acteurs...);
- état des lieux des outils et méthodes existants ;
- création de la boîte à outils « Intelligence Collective » adaptée au Parc ;
- aménagement d'une salle d'activité « Labo Parc » à partir de retour d'expériences ;
- formation d'agents du Parc dans l'ensemble des pôles aux nouvelles méthodes d'animation participatives et d'intelligence collective ;
- lancement du premier groupe Littoral et Changement Climatique.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20230321-DELIB_CS2023_43-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Les outils et méthodes mis en place seront aussi au service des actions du GIEC, en interparcs normands, inscrites dans les fiches du GIEC, en particulier dans la fiche « Sensibiliser les publics au changement climatique par l'action culturelle », ainsi qu'en soutien aux actions du GIEC, menées par les collectivités sur le territoire du Parc.

Dépenses de fonctionnement 2023		Recettes de fonctionnement 2023	
6228 – Prestation de services extérieurs	25 000,00 €	7472 RÉGION*	25 000,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			25 000,00 €

*Crédits spécifiques Région

Dépenses d'investissement 2023		Recettes d'investissement 2023	
21838 – Autre matériel informatique	5 000,00 €	1312 RÉGION*	10 000,00 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			10 000,00 €

*Crédits spécifiques Région

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le vice-président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 13 avril 2023
Patrick THOMINES, Vice-président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Fontès d'Ouve - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr